

Grammaire et pensée allemandes

M. Jean-Marie ZEMB, professeur

1. La Grammaire de l'hypothèse

Ont été abordés, pour l'essentiel à Paris et pour certains aspects à l'Université de Leipzig, quelques moyens privilégiés d'expression de l'hypothèse et, pour l'exemple, plusieurs hypothèses pratiquées en grammaire, nonobstant les perspectives différentes de *la forme de l'hypothèse*, en l'occurrence surtout le mode, et de *la matière de l'hypothèse*, à savoir essentiellement l'hypothèse forgée par le grammairien sur la différence entre la thèse et l'hypothèse.

N'ont guère retenu l'attention, parmi les *formes* de l'hypothèse, celles qui utilisent comme sémantèmes des lexèmes spécifiques, p.ex. *sich etwas nur einmal vorstellen bzw. ausdenken — die Gegenposition führt in Widersprüche — der vermutliche Täter — gesetzt den Fall bzw. angenommen, daß*, qui toutes s'accrochent fort bien d'un indicatif neutralisé.

A été examiné de plus près l'emploi hypothétique de l'interrogative propositionnelle. Celle-ci est caractérisée en allemand par l'incomplétude : le noyau du rhème y est certes antéposé comme signalant l'entrée dans l'univers assertif, p.ex. pour *les morgen regnen wird*!, la séquence « _____ *wird es morgen regnen ?* », pour *!für das karolingische Zeitalter in Europa [nicht] sowohl von Sprachinseln als von Sprachgrenzen gesprochen werden sollte!*, la séquence « _____ *sollte für das karolingische Zeitalter in Europa [nicht] sowohl von Sprachinseln als von Sprachgrenzen gesprochen werden ?* ». La position du 'verbum finitum', c'est-à-dire de l'amalgame formé d'un lexème rhématique et de diverses marques, dont un morphème thématique, le Temps, et un morphème phématique, le Mode, ouvre ainsi, en marquant sa fin, cet espace caractéristique d'*entrée en matière sans sortie du discours* dont les fonctions logiques, rhétoriques et stylistiques devraient faire dès 94/95 l'objet de réflexions plus serrées à partir d'analyses systématiques des *Aphorismen zur Lebensweisheit* d'Arthur Schopenhauer. Cet espace d'ouverture soigneusement délimité par le *verbum finitum* déplacé peut être comblé au fil du discours et

au gré du locuteur par une donnée thématique, p.ex. « *gestern wurde...* », par une modalité phématique, p.ex. « *offensichtlich sind folgende Vorkehrungen...* », ou par un bout plus ou moins étoffé du complexe rhématique, p.ex. « *reiten wird...* », « *so früh aufstehen konnte...* ». Les fonctions statutaires ne sont pas modifiées par cette mise en exergue. En laissant ainsi le premier espace vide, l'allemand marque l'incomplétude de la proposition, suspendant l'assertion à la production d'un acte extérieur, soit en paroles soit en actions. Cette expression de la question et de l'incitation (commandement ou interdiction) est au demeurant assez élégante, p.ex. « — *Kommt ihr [nicht] mit ?* » et « — *Laßt es doch [nicht] liegen !* ». Les descriptions habituelles omettent de le faire remarquer en parlant simplement de <verbe en première place> ('*Stirnsatz*') et en laissant entendre, au nom d'« Actes du langage » foncièrement irréductibles, qu'il n'y aurait aucune parenté entre une assertion, une interrogation et une interdiction. L'étude de l'hypothèse fragilise ce genre d'évidence dans la mesure où l'hypothèse, le mode du <Pour voir>, par opposition au mode du <Pour de bon>, apparaît comme une sorte d'assertion expérimentale susceptible d'augmenter la connaissance, fût-ce par la mise en évidence de contradictions rédhitoires. Sauf à ouvrir une classe irréductible supplémentaire d'actes de langage, les hypothèses — et dans ce cas-là, ne faudra-t-il pas réserver les droits du rêve éveillé portant sur le passé, ceux de l'examen de la cohérence de la boîte noire, ceux de la prévision stratégique etc. ? —, il paraît à la fois plus raisonnable et plus intelligent de ne postuler qu'une seule opposition taxématique de deux places du *verbum finitum*, son déplacement vers l'avant signalant l'engagement dans le monde de l'assertion. Cette manière de faire présente en outre l'avantage de rendre compte du *Statthalter-es*, p.ex. dans « *es fehlte nichts auf dieser Liste* » ou « *es kamen mehrere zu spät*, sachant que les constructions **nichts fehlte es* ou **daß es mehrere zu spät kamen* seraient totalement irrecevables, le 'es' d'ouverture n'étant ni sujet ni objet ni réel ni apparent, mais simplement le signe ou plutôt le signal d'une ouverture à la fois *non remplie par un élément statutaire et non vide*. Or ce sont bien des assertions.

On se souvient également de la récupération assertive des questions, p.ex. « *Bist du aber müde !* » ou « *Hat er sich doch tatsächlich schon wieder erholt !* », où le maintien du taxème interrogatif insiste sur l'étonnement. L'interrogative peut également être suivie d'un enchaînement, la réponse supposée étant toujours de même signe, p.ex. pour la publicité d'un lunetier, « *Sind's die Augen, geh' zu Runke* », ou « *Verspätet sich der Eilzug nicht um mehr als eine halbe Stunde, so werden wir das Flugzeug erreichen* ». On notera des conversions analogues, avec 'auch' à la place de 'doch' comme catalyseur, pour des interrogations non propositionnelles, p.ex. « *Wem hat er es gesagt ?* », qui permet de passer à l'inconditionnelle 'hyper-hypothèse' « *Wem er es auch gesagt haben mag , ...* ». Le cas le plus banal est celui de la conversion de l'interrogative propositionnelle en protase relativement autonome suivie d'une apodose relativement indépendante. La proximité entre le

discours composé de deux propositions distinctes comportant chacune son ouverture spécifique avec la proposition unique dans laquelle une donnée thématique est représentée par « *wenn...* » conduit à un usage assez confus que les grammaires normatives semblent avoir cessé de condamner. Ainsi, alors que la construction rigoureuse de deux propositions commanderait d'associer la protase interrogative « *kommt ihr früher* » et une apodose complète du type « *wir werden uns erst recht freuen* » ou « *so werden wir uns erst recht freuen* », et que le recours à une simple conditionnelle interne devrait profiter de l'intégration, à savoir « *wenn ihr früher kommt, freuen wir uns erst recht* », on entend souvent d'une part « *kommt ihr früher, freuen wir uns erst recht* », la protase occupant l'ouverture de l'apodose, et d'autre part « *wenn ihr früher kommt, so freuen wir uns erst recht* », avec un relais superfétatoire ; il est à noter à la faveur de cette interprétation de l'anacoluthie tolérée qu'on n'a jamais relevé de séquence du type **wenn ihr früher kommt, wir freuen uns erst recht* ou **wenn ihr früher kommt, erst recht freuen wir uns*, où l'anacoluthie serait rejetée avec irritation. L'intérêt de la comparaison avec le français semble d'ailleurs dépasser l'anecdotique et le lapsologique ; la séquence « *Cela arrivera-t-il ? — Je m'en réjouirai* » permet l'enchaînement par 'que' : « *Cela arriverait-il que...* » ; l'intégration syntaxique du groupe « *si ...* » peut se faire de deux manières, selon l'acception : « *si [dans le cas où] cette manière de faire vous agréé, signez notre pétition* » et « *signez notre pétition, si [puisque] cette manière de faire vous agréé* » ; cette source de confusion classique rappelle opportunément la parenté profonde, générique, entre l'interrogation et l'hypothèse.

La comparaison de l'allemand avec le français n'est pas moins éclairante en ce qui concerne le rapport de ce qu'on appelle les 'modes du verbe' avec les 'modalités de l'énonciation'. En effet, sauf dans quelques emplois figés, l'allemand ne possède pour ainsi dire plus de 'subjonctif'. Les tableaux de conjugaison continuent certes de mentionner de la même manière pour les deux langues, en dépit de l'opposition entre /*sub-*/ et /*con-*/, son curieux équivalent, le 'Konjunktiv', avec ses deux 'temps'. En revanche seul le français paraît disposer d'une forme 'simple' de 'conditionnel'. En réalité, il s'agit d'une contraction apparentée à celle qui donna le futur de l'indicatif (cf. *finirait* vs. *finira*, avec un noyau 'imparfait' à la place du 'présent' programmatique). Si la communauté francophone sanctionne encore nettement un agrammatisme tel que « *s'il ferait beau demain, ...* », l'emploi différencié des deux temps du subjonctif simple est souvent ressenti davantage comme une prétention sociale que comme une intention logique ; certaines formes de l'imparfait du subjonctif passent aujourd'hui pour ridicules. Tout se passe comme si aucune cohérence synchronique ne se laissait plus dégager et analyser. Le système se trouve apparemment, pour ne pas dire manifestement, dans une phase diachronique critique. En effet, la connotation d'irréalité est devenue si ténue que l'emploi en soi fautif du subjonctif après 'après que'

est devenu majoritaire, même dans des textes soignés, alors que l'opposition modale entre 'avant que [ne]...' et 'après que...' reflétait (et devrait encore refléter) l'opposition entre le Possible et le Fait, entre ce qu'on peut espérer, ou craindre, et ce qui est donné, acquis. Le croisement de la correspondance des temps avec la correspondance des modes est également devenu bien fragile. Il se trouve que l'allemand disposait lui aussi d'un subjonctif à deux temps et que l'emploi de ce mode ne faisait que renforcer, pour ainsi dire par accord, ce que tel verbe régisseur, p.ex. /souhaiter/, laissait entendre. À côté de ce mode dit 'de luxe', le besoin d'une expression morphématique de l'hypothèse se faisait sentir. Se constitua ainsi, à partir d'un subjonctif à deux temps, *sei/wäre* comme *soit/fût*, un système nouveau, particulièrement efficace, dans lequel /wäre/ perdait son temps et son mode propres pour fournir un conditionnel présent, la forme /sei/ gardant sa valeur de présent, mais venant signaler une 'autorité' (origine ou/et responsabilité) extérieure.

Des trois valeurs de la forme /ist/, à savoir NUNC, EGO et RES, les formes /war/, /sei/ et /wäre/ ne retenaient chacune qu'une paire de traits, à savoir, dans l'ordre <EGO & RES>, <NUNC & RES> et <NUNC & EGO>. L'absence du trait RES correspond positivement à l'hypothèse ; c'est le mode du <Pour voir>. L'absence du trait EGO renvoie au discours d'autrui ; c'est le mode de la citation. Y déceler un affaiblissement de l'indicatif serait abusif, car en citant plus compétent que soi, on peut étayer une énonciation, la soustraire plus solidement à la contestation. L'invocation d'une sorte de parathèse ou hyperthèse (*sei*) entre la thèse (*ist*) et l'hypothèse (*wäre*) paraît moins séduisante que la mise en évidence d'une performance originale de ce type de citation. En effet, si l'allemand peut comme le français citer du discours direct, p.ex. *Er schreibt* : « *aufstehen darf ich frühestens in einer Woche.* », et s'il peut comme lui en intégrer 'indirectement' le contenu, p.ex. *Er schreibt, daß er frühestens in einer Woche aufstehen darf*, il peut aussi maintenir l'intonation originale, la nuance rhétorique du discours cité, en conservant son ouverture, en l'occurrence /aufstehen/ : *Er schreibt, aufstehen dürfe er frühestens in einer Woche.* En effet, **Er schreibt, daß aufstehen er frühestens in einer Woche darf* est strictement irrecevable. Le réemploi d'un subjonctif présent désaffecté remplit ainsi une fonction capitale liée à la particularité du taxème assertif allemand.

Des trois traits positifs NUNC, EGO et RES, il peut en manquer plus qu'aucun (*ist*) ou un seul (*war, sei, wäre*). On peut citer un témoignage portant sur le passé (ni NUNC ni EGO). On peut forger et formuler une hypothèse sur le passé (ni NUNC ni RES). Dans ces cas, la panacée de la grammaire demeure le recours, au demeurant assez peu coûteux, à la périphrase. Si au <Pour de bon> 'kommt' correspond le <Pour voir> 'käme', le passage à l'hypothèse à partir de l'indicatif 'kam' est aisé dès lors qu'on renonce à la différence qui existe entre 'kam' et 'gekommen ist'

pour obtenir 'gekommen wäre'. Ainsi, 'käme' peut être opposé d'un côté à 'gekommen wäre', voire à 'gekommen gewesen wäre', et de l'autre à 'kommen würde' et à 'gekommen sein würde'. De la même manière, 'kommen kann' et 'kommen konnte' conduiront à 'kommen könnte' et à 'hätte kommen können' (pour * ?? 'kommen gekonnt hätte'). La réduction des équivoques avantageait dans le cas des formes 'wollte' et 'sollte', à partir de 'will' et 'soll', le recours à 'möchte' et à 'müsste' pour exprimer l'hypothèse. On imagine sans peine que lorsque ne sont donnés ni NUNC, ni EGO ni RES, on disposera de tous les moyens requis pour expliquer par exemple que l'on cite une hypothèse portant sur le passé, ou que l'on rappelle une hypothèse passée ou que l'on risque une citation elle-même hypothétique soit empruntée au passé soit portant sur le passé. La réaffectation des formes simples *sei* et *wäre* et plus particulièrement le passage du subjonctif au conditionnel pour la forme *wäre* témoignent néanmoins d'une belle performance économique d'un système. Si ces mécanismes échappent ordinairement à la perspicacité du grammairien, cela tient sans doute pour une forte part au fait que le système français, dont les catégories se sont historiquement imposées, même en Allemagne ou en Allemagne même, comme convenant à la description, offre d'une part un conditionnel spécifique et d'autre part deux subjonctifs, sans compter que le français ne possède pas ces deux types de discours indirect. Cette particularité de l'allemand tient à la liberté d'ouverture de sa proposition. L'intérêt rhétorique de cette caractéristique, notamment dans la perspective du discours, semble ne pas être apparu à des grammairiens plus expéditifs, qui succombèrent à la tentation d'y voir un certain désordre, comme le manifeste la terminologie (« *ungerade Wortstellung* », « *Inversion* »).

En opposant le mode <Pour voir> au monde <Pour de bon>, on dégage le morphème modal du lexème verbal sur lequel il est greffé. De la même manière, après avoir défait l'amalgame des marques de temps et de mode, on dégage de ce même lexème verbal le morphème temporel. En affectant le Temps au Thème, comme cela fut montré dans deux cours antérieurs, on ne décide pas pour autant du sort du Mode. Si ni le Temps ni le Mode n'appartiennent ni l'un ni l'autre au Rhème, rien n'impose leur réinterprétation commune, soit au sein du Thème, soit au sein du Phème. L'examen de l'hypothèse a conduit à affecter le seul Mode au Phème tout en ordonnant le Temps au Thème. Cette interprétation conduit à la fois à soustraire la temporalité des modalités au sens large et à ajouter à leur liste le Mode. En admettant que les filins de la liasse phématique soient rangés du plus subjectif vers le plus objectif, par exemple de *leider* à *keineswegs* en passant par *bekanntlich*, *vermutlich* et *notwendigerweise*, où placera-t-on l'opposition entre le <Pour de bon> et le <Pour voir> ? A l'extrême bord des modalités objectives, dominant l'ontique ou aléthique, à savoir la classique 'qualité' (affirmation/négation), ou parmi les modalités plus subjectives, du côté des

épistémiques, comme une probabilité spécifique ? Pour ne pas compromettre la complexité des faits, il paraît raisonnable d'abandonner la linéarité de ces modalités et de renoncer à quelque notion de degrés d'assertion au profit d'une vue pluridimensionnelle de la relation phématique, comme elle apparaît dans la Table des Jugements de Kant, où sont distingués quatre <Titres> sous lesquels figurent chaque fois trois <Moments>. Le cours s'est achevé sans que fut entreprise la relecture, du point de vue des rapports entre la grammaire et la pensée, des deux derniers de ces éventails, dont est rappelé ici le libellé : 3. *Relation der Urtheile* [*Kategorische, Hypothesische, Disjunktive*], 4. *Modalität der Urtheile* [*Problematische, Assertorische, Apodiktische*]. L'examen de ces aspects de ce que Kant appelle « *die Function des Denkens* » devrait être entrepris plus tard, dans le cadre d'une théorie générale du Phème.

2. *Substantifs et Substances*

Si le premier cours ne se limitait pas à l'étude de l'expression de l'hypothèse, mais comprenait pour ainsi dire sous forme de travaux pratiques ou appliqués une série d'hypothèses examinées quant à leur contenu, p.ex. sur l'incidence des modes, sur la parenté entre l'interrogation et l'hypothèse, sur la fonction phématique, sur les ressources de la périphrase, sur la spécificité de l'ouverture statutairement indifférente de l'énoncé <proposé> en allemand, il s'agissait toujours d'hypothèses précises et explicites, voire, en bout de course, de thèses sur l'hypothèse, bref du <Pour voir> pris <Pour de bon>.

C'est au contraire à une hypothèse sourde, implicite, ou à tout un tissu d'hypothèses, voire de thèses informulées, inavouées, et peut-être largement inconscientes, que fut consacré le second cours. On connaît les embûches de toute prétention à analyser de l'inconscient. Pour les déjouer, on s'est tenu à reconstruire les principes dont seules les applications paraissent de manière explicite dans les grammaires. La cohérence apparente des définitions systématiques semblait offrir assez de garanties à la démarche, étant donné que les implications philosophiques des positions soupçonnées — en termes simplifiés le 'réalisme' ou le 'nominalisme', tous deux bien sûr dans leur édition critique — ne sont ignorées de personne, comme en témoigne, aujourd'hui comme autrefois, une très abondante littérature sur les Mots et les Choses, sur les Idées et les Objets et de manière générale sur les Noms. Des aspects très variés des hypothèses concernant le Substantif et/ou (?) le Nom furent abordés dans les leçons parisiennes et dans des leçons *extra muros* (la délimitation entre le substantif et l'adjectif, à Rostock ; les éventuels changements de fonction de l'adjectif dans le groupe nominal, à Liège ; le passage du percept propre et thématique au concept universel et rhématique, à Strasbourg).

N'ont jamais été perdus de vue les liens évidents bien que toujours récusés entre *sub-stantivum* et *sub-stantia* d'une part et *sub-stantivum* et *sub-jectum* d'autre part. La seule mise en évidence de ces liens conduit à les nier en surface et à les renforcer en profondeur, comme s'il s'agissait de données à la fois irrécusables et insaisissables, dont on ne peut cependant parler sans les fausser. La méthode suivie fit alterner éristique et heuristique, sans autre souci que de ne pas continuer de dire des choses que l'on ne peut pas continuer de penser, quitte à redécouvrir la compatibilité d'un certain réalisme avec un certain nominalisme dans la perspective viable d'un « *Comme si* » (*'als-ob'*) dont on serait de moins en moins dupe tout en n'étant pas réduit au silence. Le présent résumé s'abstrait des cheminements pratiqués pour n'énumérer que quelques-uns des jalons sur lesquels s'est arrêtée la réflexion.

A-t-on « *Aliboron ist grau* » et « *Aliboron ist schlau* », on se figure Aliboron comme substrat à la fois d'une qualité — tantôt '*grau*', tantôt '*schlau*' — et d'un attribut. De même, cet attribut peut être interprété en termes opératoires — à savoir ce qui est attribué au sujet, et qui est dit <attribut> en français, et <Prädikat[snomen]> en allemand — ou/et en termes ontologiques — à savoir la propriété qui appartient à la substance désignée, et qui, dans les deux acceptions, est dit <Attribut> en allemand, le français préférant distinguer les deux sens : <propriété> pour l'Être, <épithète> pour le Dire. Ces deux acceptions d'*Attribut* et d'*attribut* n'ont manifestement pas encouragé à critiquer la « génération » de l'épithète par l'attribut par l'effacement de la copule dans quelque structure profonde. Un certain oubli de la diversité radicale des perspectives des « prédicaments » et des « prédicables », déjà manifeste chez Kant, semble voiler aux yeux du grammairien la distinction entre l'Être et le Dire, ou du moins lui interdire de s'y référer, sa déontologie étant censée poser que le Dire est à ses yeux le visage de l'Être et que l'Être ne saurait dépasser le Dire. A-t-on « *der graue Aliboron ist schlau* », on notera certes qu'aucune analogie de participation n'est venue associer */schlau/* à */grau/* comme */wissend, weise/* à */weiß/*, mais on hésitera à mettre sur le même plan */grau[e]/* et */schlau/*, l'<Attribut> et l'<attribut>, tout en cherchant à placer une assiette, ou si l'on préfère, pour parler du substantif et de la sub-stance, une *soucoupe*, sous l'un et l'autre. On hésitera en effet à ne plus distinguer l'Être et le Dire (ou l'Être-dit). En effet, c'est bien Aliboron qui est gris, Aliboron qui est rusé, Aliboron qui est gris et rusé, mais c'est aussi Aliboron le gris qui est rusé et — il suffirait de le dire — Aliboron le rusé qui est gris. Dans la phrase considérée, ce n'est d'ailleurs pas d'Aliboron purement et simplement qu'il est question, mais de « *der graue Aliboron* ». Si l'on dit « *die Drei Könige kamen aus der Fremde* », il est évident que le substrat, la soucoupe, n'est pas */König/*. Même dans la phrase simple, on se demande ce que le 'sujet' a d'approprié, de propre : est-ce le sobriquet d'Al-Biruni, l'âne universel de la Fable, ou le substitut du diable qui en déjoue le tabou au Moyen-Age ? Cette réflexion conduit à découvrir que

l'alternative Etre/Dire ne vaut pas seulement pour l'attribut, mais aussi pour le sujet. On n'échappe pas à l'envie de ne pas se laisser prendre au jeu du Dire, mais on pressent qu'en mettant l'Etre au rebut des accessoires mythiques, on finit par tomber dans le vide. En attendant de clarifier ce qu'on ose à peine appeler une 'distinction', tant l'hétérogénéité de l'Etre et du Dire est radicale, on s'efforcera de préciser les portées et les incidences, ce qui conduit à relever que */grau[e]/* fait bien partie du 'sujet grammatical' et, dans ces cas, du 'sujet logique'. Mais que dire alors de l'article ? Suffit-il de l'intégrer dans le groupe nominal comme l'épithète, et à quel niveau ? Dans */die blaue Blume/*, on a voulu naguère, au nom de la cohérence doctrinale, considérer */blau/* comme un attribut de */die Blume/*, sans se soucier de l'évidence qui 'montre' qu'il s'agit d'identifier */blau(e) Blume/* en disant */die/*, */eine/* ou */welche/*. Dans « *drei erfahrene Bergsteiger könnten ihn gemeinsam aus der Gletscherspalte retten* », il est évident — le terme convient — que les sauveteurs espérés devraient être des alpinistes confirmés, et qu'il suffirait d'en sélectionner trois. Si */der graue Aliboron/*, */welche blaue Blume/* et */drei erfahrene Bergsteiger/* fournissent le substrat, la soucoupe, le *subjectum*, faut-il considérer que le vrai 'substantif' est le groupe-sujet, et que l'isolement de telle ou telle 'substance' n'est affaire que d'apparence ? On devine les désagréments qui attendent la réflexion sur cette pente, car si « *der graue Aliboron ist schlau* », on peut parfaitement avoir « *der schlaue Aliboron ist grau* ».

Se souvenir de la distinction des prédicables ou titres d'attribution qui permet de solliciter le même prédicament comme propriété nécessaire, générique ou spécifique, voire propre, ou comme propriété accidentelle, épisodique ou fortuite, peut être utile pour classer les adjectifs épithètes en relation avec leurs substrats, mais ne paraît pas d'un grand secours pour l'interprétation de l'article et des autres <adjectifs déterminatifs>. Les développements actuels de l'histoire de la grammaire permettent d'espérer une reprise critique de ses matériaux, et notamment la mise à jour et à plat de ses articulations. Dans certains cas, les effets, notamment les effets secondaires pervers, peuvent être disproportionnés par rapport aux causes, surtout s'il s'agit d'intentions de pédagogues. Ainsi, on n'a pas fini de mesurer et d'apprécier les conséquences de la simplification terminologique du carré classique

nomen substantivum — nomem adiectivum

pronomen substantivum — pronomen adiectivum

réduit à opposer, d'abord les abréviations, mais ensuite les connotations, au <nom>, à l'<adjectif>, puis au <pronom>, et enfin à la quatrième classe, appelée tantôt celle des <adjectifs déterminatifs> et tantôt celle des <Pronominaladjektive>. Outre que cette simplification apparente effaçait la double symétrie du système des composantes du groupe nominal, elle allait rapidement donner au /nom/ une partie de la signification du /substantif/. Parler de

la nominalité de l'adjectif prenait alors des allures de provocation ou d'ignorance. Dès lors, il devenait impossible d'envisager, fût-ce à titre d'hypothèse, que les « noms » présents dans le rhème, autant l'adjectif-attribut qui fournit le *Prädikatsnomen* que le nom employé dans cette fonction ne sont pas substantifs au sens habituel du terme. Ils peuvent encore supporter des adjectifs, certes, mais ils ne donnent plus lieu à cataphore ou anaphore, car ils ne 'désignent' plus. Le « nom » *rhématique* continue de 'signifier', certes, mais il n'est pas le noyau, que ce soit dans <X hat Angst> ou dans <Y ist ein Esel>, les rhèmes évoqués étant /Angst-haben/ ou /ein-Esel-sein/. En revanche, la perception distincte des relations croisées de la terminologie symétrique permet de poser que « Aliboron » ou « diese Blume » ou « drei erfahrene Bergsteiger » se récrivent aisément en « le substrat unique sur lequel est installé tel ou tel nom en tant que prédicat prédiqué susceptible d'être spécifié par des prédications ultérieures ». Ne faut-il pas déplorer que les abréviations évoquées, celle surtout de <nomen substantivum> en <nomen>, a fait perdre de vue qu'il peut y avoir nom sans substantif et substantif sans nom ?

La considération de l'ensemble des cases du tableau au carré et de ses deux axes de symétrie semble susceptible d'éclairer le glissement du haut vers le bas du côté droit. La flexion des mutans allemands signale un usage <désignatif> de la <signification>. Semblablement, la précession de certains adjectifs français pourrait être interprétée non comme une antéposition rhétorique ou stylistique, mais comme un passage de la spécification à l'identification, la syntaxe de l'adjectif étant alors celle de l'article, comme le montre « de nombreux exemples le prouvent » à la place de *« des nombreux exemples le prouvent », construction fautive très fréquente chez les non-francophones qui paraît au demeurant reposer sur l'enseignement de postulats erronés.

La persistance enfin de la confusion du sujet grammatical ou casuel avec le sujet logique, c'est-à-dire avec l'une des composantes statutaires de la proposition, semble transformer en essentiel et nécessaire le rapport entre /substantif/ et /substance/. De même qu'il peut y avoir diverses occurrences nominales dans le rhème, la valence nominative du verbe peut être saturée dans le rhème, p.ex. dans « [daß] so /k-/ ein Hund länger leben möchte », où il est évident que le sujet-substrat-soucoupe n'est ni « ein Hund » ni « kein Hund », mais bien l'ensemble des conditions de vie pronominalisées par « so ».

Il semble bien qu'une clarification soit en train de se produire à ce sujet si l'on peut dire. Mais la distinction entre ce qui revient au <sujet>, ce qui appartient à la <substance> et ce qui demeure l'affaire du <substantif> montre déjà ses propres effets secondaires pervers, à savoir un appel soi-disant réformiste à la suppression de la majuscule allemande. Il est incontestable que cet ornement des 'Hauptwörter' dont l'éminente dignité serait empruntée à celle du premier des prédicaments repose sur une illusion déjà

largement dissipée par la tentative de redéfinir le <nom propre> ou le <groupe nominal propre> dans l'ordre du Dire et dans l'ordre de l'Être. De ce point de vue, la majuscule ne se justifie guère. On pourrait se passer de ces insignes de noblesse d'une classe ou espèce de mots. En revanche, l'état de la syntaxe et de la morphologie allemandes permet d'estimer que l'usage de la majuscule sert en réalité la ponctuation. Cette thèse a été défendue en octobre 93 (« *Der Leser springt von Stein zu Stein* ») et avait déjà été esquissée en 1978 (« *Im Zweifelsfalle groß. Die Lesemaschinen und die Reform des Rechtschreibens* »), dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*). Selon cette thèse, la majuscule allemande est à comprendre comme un signe de ponctuation particulièrement heureux, car elle donne à peu de prix une clé d'autant plus précieuse, voire, aux yeux des étrangers, indispensable, que, dans le système allemand, les seules désinences du verbe, du nom et de l'adjectif tranchent rarement et que le jeu des dérivations est vivace, l'allemand passant aisément du substantif au verbe et à l'adjectif, du verbe à l'adjectif et au substantif et enfin de l'adjectif au verbe et au substantif. L'examen de ces changements de fonction, très nombreux et très courants, conduit d'ailleurs aux mêmes conclusions sur la dissociation qu'il convient de rétablir et d'approfondir, pour mieux sonder les rapports entre la grammaire et la pensée, entre les diverses occurrences du /sub-/ dans le Dire, l'Être et le Comprendre.

J.-M. Z.